

disent que «malheureusement nous n'avons pas reçu la juridiction pour vous aider». Je suis allé partout à Ottawa, et c'est toujours la même histoire. Ce n'est pas qu'ils nous refusent sèchement; je connais plusieurs de ces personnes depuis nombre d'années, mais c'est qu'elles n'ont pas la juridiction pour agir. Le seul bureau qui peut nous donner de l'argent pour un travail comme le nôtre, c'est le Conseil national de recherches.

Nous, dans notre province, avec les Grands lacs, nous devons faire concurrence avec tout. En Ontario, nous avons au moins six ministères qui ont affaire aux Grands lacs. Il y a le va-et-vient entre les droits fédéraux et provinciaux. Si vous pensez aux Grands lacs du point de vue des ressources naturelles, l'eau, c'est alors de la responsabilité provinciale. Si vous y pensez du point de vue de la navigation, c'est alors de la responsabilité fédérale. Si vous pensez à l'énergie, c'est du ressort de la province, et ainsi de suite. Il y a beaucoup de recoupements du commencement à la fin. Je suppose que la même chose existe dans le bas du fleuve à Québec, mais je n'en connais pas les détails. Cependant, la même chose se passe dans les huit États qui bordent les lacs au sud. Ainsi, comme vous le constatez, c'est terriblement emmêlé.

Ceux d'entre nous qui essaient de faire quelque chose dans cette région s'en sont rendu compte. Je trouve que nous pouvons faire davantage d'une manière officieuse que d'une manière officielle. Les petits succès que nous avons eus ont été réalisés d'une manière assez officieuse et, je suppose, assez illégalement, mais ça a donné des résultats. Un bon exemple de cela se trouve lorsque nous nous sommes rendu compte, il y a quelques années, que les États-Unis investigaient les Grands lacs et faisaient un tas de travaux ici. Nous faisons aussi beaucoup de travaux à cet endroit. Ils voulaient travailler dans les eaux canadiennes et nous voulions travailler dans les eaux américaines. Quel droit avions-nous d'envoyer des navires de recherches et des appareils, mettre des bouées dans les eaux du voisin? Nous avons alors eu deux ou trois assemblées, lorsque nous nous sommes rendu compte de l'importance de la situation, et nous avons constitué un groupe absolument officieux, connu sous le nom de groupe d'étude des Grands lacs. Du côté des États-Unis, il y a le corps du génie des États-Unis, la santé publique des États-Unis, le bureau météorologique des États-Unis et l'Université de Michigan de même que d'autres bureaux de cette nature. Ils ont leurs pendants dans ce pays. Nous nous rencontrons deux fois l'an, officieusement. Nous n'avons pas de constitution; nous n'avons pas d'autorité; nous n'avons pas d'argent mais la bonne volonté de gens qui veulent faire quelque chose, éviter les répétitions, voir à ce qu'il y ait des informations convenables et que nous sachions ce que fait le voisin. Cela a très bien fonctionné. Le corps du Génie des États-Unis a entrepris d'établir, et ils ont établi à la station d'étude des lacs à Détroit, un répertoire. Tous ceux qui font des recherches sur les lacs déposent un document sur ce qu'ils font, sur toutes leur ressources et ainsi de suite. Ces informations sont déposées pour être ensuite distribuées. Ils sont aussi en train d'établir un répertoire de toutes les données ramassées de sorte que tous ceux qui veulent faire des travaux sur les lacs puissent aller là-bas et trouver ce qui a été fait. C'est le genre de chose que nous faisons.

L'été dernier, le Service de la santé publique manquait de navires et il voulait placer 20 bouées avec des instruments sur ces bouées sur le lac Érié. Notre navire était là; alors nous les avons installées pour eux; en retour, ils nous prêtaient certains appareils que nous avons encore en notre possession. C'est notre mode de collaboration, qui se fait à un échelon absolument officieux. Déjà cette année, il y a eu deux réunions qui se sont tenues entre des fonctionnaires d'Ottawa et de Toronto pour essayer de voir ce qui peut se faire pour en arriver à certains moyens de coopération aux niveaux scientifique et administratif sur ces questions. A mon avis, c'est une des choses qui a en effet besoin d'être régularisées. Il est maintenant assez évident que ce dont